



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE – Eté et hiver 2022

Mise à jour le 22/01/2021

Compte tenu du contexte sanitaire international particulièrement évolutif, cet itinéraire ainsi que les programmes terrestres et excursions peuvent être amenés à évoluer en fonction des autorisations portuaires et des réglementations gouvernementales en vigueur au moment de votre voyage.

Aussi, pour encore plus de sérénité, nous vous recommandons fortement de réserver avec PONANT vos programmes terrestres et vols avant et après croisière.

Les formalités sanitaires liées à la COVID-19 vous seront confirmées avant votre départ.

Dans ce contexte exceptionnel, notre priorité absolue reste votre sécurité. L'efficacité de nos protocoles, nos équipements médicaux de pointe et la petite taille de nos navires permettent d'assurer un niveau de sûreté maximal pour que vous profitiez en toute quiétude de votre croisière. Votre parcours passager repensé et nos mesures sanitaires renforcées sont à retrouver sur notre page dédiée : <https://www.ponant.com/naviguez-en-toute-serenite>.

1 - Les prix de nos croisières s'entendent par personne et comprennent :

- La croisière en pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Les cocktails de Bienvenue et du Commandant, le dîner de Gala
- Le forfait « Open Bar » (vins de croisière, un champagne sélectionné par nos soins, sélection d'alcools hors alcools premium), l'eau minérale, le thé et le café filtre
- Les soirées, divertissements et/ou spectacles organisés
- Room service 24h/24h (menu proposé)
- La présence d'une équipe d'expédition hautement qualifiée et bilingue français/anglais pour les croisières identifiées par un logo « expédition »
- La présence d'un conférencier, intervenant spécialisé, si celle-ci est signalée par le logo « conférencier »
- La présence d'un coach sportif sur les programmes de croisière comportant le logo « golf »
- La présence d'un moniteur de plongée sur les programmes de croisière comportant le logo « plongée »
- Les activités nautiques non motorisées classiques (sauf plongée bouteille) lorsqu'elles sont autorisées par les autorités locales et confirmées par le Commandant du navire, réalisables avec les embarcations et le matériel disponibles à bord et que les conditions de mer et de sécurité sont réunies.
- Frais d'entrée dans les zones protégées.
- Offert sur les croisières d'expédition polaire : La location d'une paire de bottes spécialement adaptées aux conditions polaires pour la durée de votre séjour à bord.
- Offert sur les croisières d'expédition polaire : Une parka polaire (pas de taille enfants disponible)
- WIFI offert et illimité à bord

1-1 Les prix des croisières à bord du Paul Gauguin comprennent également :

- Les spectacles à bord incluant des prestations d'artistes polynésiens et de musique live



- Sur une sélection de croisières, l'accès à une plage privatisée à Bora Bora, où vous pourrez profiter d'activités telles que volleyball, le snorkeling, kayak, paddle....
- Sur une sélection de croisières, une journée sur un îlot : le Motu Mahana, au large de l'île de Taha'a, sur lequel vous pourrez profiter d'activités telles que : snorkeling, paddle, kayak, barbecue polynésien, bar, rencontre avec les locaux....

1-2 Les prix de nos Forfaits « Croisières et Transferts » comprennent :

Les transferts* suivants :

- **Broome*-Darwin** : transfert groupe depuis le centre-ville au port pour embarquement
- **Darwin-Broome*** : transfert groupe du port vers votre hôtel ou vers l'aéroport. Pour les passagers ayant un vol dans l'après-midi, profitez de temps libre dans le centre-ville avant votre transfert vers l'aéroport.

2 - Les prix de nos croisières ne comprennent pas :

- Les transferts, chambre de jour, nuitées d'hôtels, port des bagages aux aéroports et toutes autres prestations terrestres avant ou après la croisière, autres que celles mentionnées dans les descriptifs des forfaits « Croisières, Vols et Transferts »
- Les programmes optionnels pré & post forfaits croisières, les extensions et excursions présentés dans les pages de cette brochure et sur www.ponant.com
- Les frais de visa (pouvant inclure des frais administratifs supplémentaires imposés par les autorités d'un pays) et frais d'accès particuliers et de formalités sanitaires éventuels
- Le port des bagages
- Les forfaits « Spa et Bien-être » à réserver avant votre départ
- La plongée bouteille, exploration et baptême
- Les boissons autres que celles mentionnées
- Le service de blanchisserie, les prestations du salon de coiffure et les soins à la carte proposés au Spa
- Les dépenses d'ordre personnel, les pourboires aux guides locaux et à l'équipage
- Les consultations médicales, le coût des médicaments délivrés à bord (pas de prise en charge par la Sécurité Sociale Française)
- Les assurances annulation, assistance, rapatriement, bagages et frais médicaux

3 – Prestations de services à terre :

Pour l'organisation et l'exécution des transports, transferts, restauration, excursions et toutes autres prestations de services à terre, CDP fait appel à différents prestataires indépendants dont les représentants ne sont pas des employés de CDP, avec lesquels elle ne saurait être confondue et qui conservent, à l'égard des passagers, les responsabilités propres à leurs activités, aux termes des statuts qui les régissent. Par conséquent, CDP ne saurait être tenue responsable et le voyageur ne peut prétendre à aucune indemnité pour toute annulation, retard, blessure, changement d'horaire ou d'itinéraire, décès ou dommage à la propriété et à la personne, même si CDP effectue des réservations ou facture le voyageur pour des prestations organisées avec lesdits prestataires.

Les transferts et services sont assurés uniquement en correspondance avec les horaires d'embarquement et de débarquement ainsi qu'avec les horaires des vols sélectionnés par CDP. Les horaires définitifs des vols et leurs conséquences sur le déroulé des programmes seront communiqués lors de l'envoi du carnet de voyage. Tous nos forfaits sont proposés dans la limite des places disponibles.



Si nous ne disposons plus de place dans la classe nécessaire, nous pourrions vous proposer, selon disponibilité, des places supplémentaires moyennant un supplément. Sur les vols réguliers internationaux, la franchise bagage générale (hors avantages des membres des programmes de fidélité) est strictement limitée à 23kg maximum en soute et 8kg maximum par personne en cabine. Sur les vols intérieurs la franchise est, selon les compagnies, entre 15 et 20kg maximum en soute ; sur nos vols privatisés, la franchise en soute est de 23 kg (sous réserve de confirmation de la part de la compagnie aérienne sélectionnée) et 5 kg maximum par personne en cabine. Nous vous remercions d'être très attentifs à cette restriction. Les compagnies aériennes n'hésitent pas à facturer les suppléments pour les excédents bagages et refusent parfois, pour des raisons strictes de sécurité, d'enregistrer les bagages trop lourds ou trop volumineux. La responsabilité de CDP et du transporteur aérien ne saurait être engagée en cas de dépassement du poids des bagages entraînant le refus d'enregistrement.

3-1 Prestations de services incluses dans les forfaits « Croisière + Vol et Transfert » :

Les forfaits « Croisière + vol et Transfert », quand ceux-ci sont proposés dans les pages de cette brochure, comprennent des prestations terrestres *avant et/ou après* la croisière, tels que mentionnés dans les descriptifs concernés, disponibles sur simple demande 15 mois avant le départ de chaque croisière et sur www.ponant.com.

Cependant, le programme détaillé définitif, selon la confirmation des horaires de vols, sera disponible 2 mois avant le départ.

Concernant les franchises de bagages autorisées, merci de vous reporter au paragraphe 8-8 des Conditions générales de cette brochure. Les transferts et prestations de services à terre sont assurés uniquement en correspondance avec les horaires d'embarquement et de débarquement ainsi qu'avec les horaires des vols sélectionnés ou privatisés par CDP. Les horaires définitifs des vols et leurs conséquences sur le déroulé des programmes seront communiqués lors de l'envoi des documents de voyage.

Pour l'organisation et l'exécution des transferts et prestations de services à terre, CDP fait appel à différents prestataires indépendants dont les représentants ne sont pas des employés de CDP, avec lesquels elle ne saurait être confondue et qui conservent, à l'égard des passagers, les responsabilités propres à leurs activités, aux termes des statuts qui les régissent. Par conséquent, CDP ne saurait être tenue responsable et le voyageur ne peut prétendre à aucune indemnité pour toute annulation, retard, blessure, changement d'horaire ou d'itinéraire, décès ou dommage à la propriété et à la personne, même si CDP effectue des réservations ou facture le voyageur pour des prestations organisées avec lesdits prestataires.

Les repas éventuellement servis durant les vols et lors des prestations de services à terre, sont des repas simples qui ne sauraient être comparés aux standards du navire.

Tous nos forfaits sont proposés dans la limite des places disponibles. Si nous ne disposons plus de place dans la classe nécessaire, nous pourrions vous proposer, selon disponibilité, des places supplémentaires moyennant un supplément.

3-2 Activités durant les programmes expéditions :

En choisissant une croisière expédition, le passager s'engage à respecter les règles de bonnes conduites présentées par l'équipe d'expédition pendant la croisière.

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de vous équiper de manière adéquate (vêtements, lunettes de soleil etc.) et nous vous conseillons d'apporter une paire de jumelles pour une observation confortable et respectueuse de la faune lors des sorties nature.



Lors de certaines escales, une activité à terre accompagnée de vos guides naturalistes et de guides locaux, vers des sites accessibles uniquement avec une infrastructure locale, vous sera proposée (une activité incluse par jour et par personne).

3-3 Pré et Post Programmes en pré-vente :

Les programmes pré ou post croisières quand ceux-ci sont proposés dans les pages de cette brochure, comprennent les transferts, visites et prestations terrestres *avant et/ou après* la croisière, tels que mentionnés dans les descriptifs concernés, disponibles sur simple demande 15 mois avant le départ de chaque croisière et sur www.ponant.com. Le cas échéant, l'hébergement est prévu en hôtel 4* (normes locales), sur la base d'une chambre double de catégorie standard. L'usage de l'hôtellerie internationale veut que les chambres soient mises à disposition à partir de 16h et libérées dès 11h le dernier jour. Les programmes avec le logo « Accompagnateur » bénéficient d'un accompagnement PONANT (l'accompagnement est soumis à un nombre minimum de 20 participants par programme).

Les transferts et services sont assurés uniquement en correspondance avec les horaires d'embarquement et de débarquement ainsi qu'avec les horaires des vols sélectionnés ou privatisés par CDP. Les horaires définitifs des vols et leurs conséquences sur le déroulé des programmes seront communiqués lors de l'envoi des documents de voyage. Tous nos forfaits sont proposés dans la limite des places disponibles. Si nous ne disposons plus de place dans la classe nécessaire, nous pourrions vous proposer, selon disponibilité, des places supplémentaires moyennant un supplément. Concernant les franchises de bagages autorisées, merci de vous reporter au paragraphe 8-8 des Conditions générales de cette brochure.

Nous vous invitons à faire preuve de vigilance et à éviter de porter des objets de valeur lors de vos déplacements à l'étranger. Nous vous recommandons de consulter les conseils aux voyageurs sur le site de la Diplomatie Française et d'adapter votre comportement à la destination.

3-4 Excursions :

Pour l'organisation et l'exécution des transports, transferts, restauration, excursions et toutes autres prestations de services à terre, CDP fait appel à différents prestataires indépendants dont les représentants ne sont pas des employés de CDP, avec lesquels elle ne saurait être confondue et qui conservent, à l'égard des passagers, les responsabilités propres à leurs activités, aux termes des statuts qui les régissent. Par conséquent, CDP ne saurait être tenue responsable et le voyageur ne peut prétendre à aucune indemnité pour toute annulation, retard, blessure, changement d'horaire ou d'itinéraire, décès ou dommage à la propriété et à la personne, même si CDP effectue des réservations ou facture le voyageur pour des prestations organisées avec lesdits prestataires.

Sauf exception indiquée dans le programme des croisières, les excursions sont vendues et facturées à bord. Les excursions sont effectuées avec des moyens qui ne sont pas spécifiquement adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les prix des excursions indiqués dans cette brochure sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des variations. Avant votre départ, vous recevrez votre programme d'excursions complet avec les prix à jour. En cas d'annulation d'une excursion pour des raisons techniques, d'un cas de force majeure ou parce que le nombre minimum de participants n'a pas été atteint, le client ne sera pas facturé mais ne pourra prétendre à aucune indemnité. Les excursions ne sont pas remboursables en cas d'annulation du client après son inscription. Selon les conditions de son assurance voyage, le passager pourra éventuellement



demander le remboursement de son excursion acquittée avec certificat médical auprès de son assureur. Les repas servis lors des excursions sont des repas simples qui ne sauraient être comparés aux standards du navire.

3-5 Les excursions et les packages excursions :

Les excursions et les packages excursions peuvent être réservés sur nos croisières Yachting environ 2 mois avant le départ de la croisière.

Vous avez la possibilité de pré réserver 1 excursion par journée ou demi-journée d'escale et ce jusqu'à 7 jours du départ.

Votre sélection d'excursion sera facturée à bord et vos tickets excursions remis directement en cabine.

Vous pouvez annuler votre pré réservation jusqu'à 48h avant le départ de l'excursion. Au-delà de ce délai, 100% du prix de l'excursion sera facturé. Les excursions sont soumises à un nombre minimum de participants et PONANT se réserve le droit d'annuler l'excursion faute de participants. Dans le cas d'un nombre maximum de participants atteint, PONANT se réserve le droit de ne plus accepter votre inscription.

A bord des navires PONANT, si votre croisière est éligible, vous serez informé par courriel et vous pourrez ainsi nous contacter pour les pré inscriptions.

A bord du *Paul Gauguin* vous pouvez renvoyer par e-mail le formulaire de pré-réservation complété à paulgauguin@ponant.com, ou contacter nos conseillers croisière au 04 91 229 299, ou contacter votre agence de voyage habituelle.

3-6 La plongée bouteille :

A bord des navires PONANT, les plongées et les baptêmes sont soumis aux autorisations locales et s'effectuent avec l'équipement et les zodiacs PONANT au prix de 80 € par personne (tarif non garanti en cas de plongée par l'intermédiaire d'une structure locale). Des forfaits sont proposés sur certaines croisières, lesquels devront être obligatoirement réservés dès votre inscription à la croisière. Toute demande supplémentaire à bord sera prise en compte sous réserve de disponibilité. Vous trouverez sur le site www.ponant.com les plongées sous la rubrique « activités PONANT » de votre croisière sélectionnée.

Niveaux de certification requis :

Pour toute inscription à cette activité dans le cadre d'une croisière « Yachting » le Niveau 1 ou Plongeur CMAS 1 étoile ou PADI Open Water Diver (ou équivalent) sera requis.

Pour toute inscription à cette activité dans le cadre d'une croisière « Expédition », le Niveau 2 ou Plongeur CMAS 2 étoiles ou PADI Advanced Open Water Diver (ou équivalent) sera requis.

A bord du *Paul Gauguin* : vous retrouverez le détail et tarifs des plongées sur le site <https://pgcruises.com/ms-paul-gauguin/diving/fap>. Certaines plongées peuvent être réservées via la fiche d'inscription que vous recevrez avec vos carnets de voyages, d'autres ne sont réservables qu'une fois à bord.



Les passagers souhaitant faire de la plongée bouteille doivent impérativement présenter au moniteur de plongée à bord un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine de moins de 1 an, leur carte de certification et leur carnet de plongée à jour.

4 Monnaie à bord :

La monnaie officielle à bord des navires PONANT est l'Euro, et le dollar américain à bord du m/s Paul Gauguin. Lors de votre arrivée à bord, une empreinte de carte de crédit vous sera demandée. La veille de votre débarquement, une facture détaillée de vos consommations à bord vous sera remise en cabine. Ces dépenses devront être réglées en espèce ou carte de crédit.